



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DELEGATION A LA SECURITE ET  
A LA CIRCULATION ROUTIERES

Paris, le - 5 DEC 2013

SOUS-DIRECTION DE L'EDUCATION ROUTIERE  
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHER NATIONAL  
DES PERMIS DE CONDUIRE

Maître Xavier MORIN  
6 rue René Bazin  
75016 Paris

Affaire suivie par Mme I  
Fax :

Réf. :

Maître,

Par courrier en date du 28 novembre 2013, vous avez de nouveau appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M.

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 28 et 29 octobre 2013 a été enregistré dans son dossier de permis de conduire, lequel est doté de quatre points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation  
la chef de la section du nom des points  
du service du fichier national  
des permis de conduire



Fabienne FONTAS